

Les services de Prévadiès



Spécimen

Tiers payant

Pour de nombreuses professions de santé, Prévadiès règle directement le montant des dépenses (dans la limite des frais réels, des garanties souscrites et des conventions mises en place) et **vous évite ainsi une avance de frais parfois coûteuse.**

Partout en France pour :

- ⚡ l'hospitalisation médicale, chirurgicale et la maternité
- ⚡ les soins externes en établissements hospitaliers
- ⚡ les transports sanitaires
- ⚡ l'optique

Dans de nombreux départements pour :

- ⚡ la pharmacie
- ⚡ les orthophonistes
- ⚡ le dentaire
- ⚡ la radiologie
- ⚡ les orthoptistes
- ⚡ l'appareillage
- ⚡ la kinésithérapie
- ⚡ les analyses médicales
- ⚡ l'obsèque
- ⚡ les infirmiers

Si un professionnel de santé n'a pas signé d'accord de tiers payant avec Prévadiès, il peut le faire à tout moment. Pour savoir si un professionnel de santé pratique le tiers payant Prévadiès, vous pouvez contacter votre centre de contacts.

Échanges Noémie ou les remboursements accélérés

Les décomptes régime obligatoire sont directement transmis à Prévadiès, qui déclenche alors immédiatement son propre remboursement. Pour vous, **c'est simple, économique et rapide.**

Les échanges fonctionnent avec les caisses primaires d'Assurance maladie, certaines caisses de CARMI, CNMSS, MSA, CRPCEN, ÉNIM, Mutac MSI, LMDE, SMERRA, SMECO, SMEREB, SMENO, MEP, MFP, MGEL, MGEN, MNAM, la Mutuelle de la Police, Ram-Gamex, la Réunion des Assureurs Maladie, Samic-Unio, SMEBA, SMEREP, RSI, CAVIMAC, la Caisse de Prévoyance SNCF.

0 980 980 860 (numéro non surtaxé)

Nos téléconseillers vous répondent **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h.**

Notre équipe est à votre écoute pour apporter une réponse rapide et de qualité à toutes vos questions.

Remboursement optique et dentaire

Pour vous aider à bénéficier des meilleurs prix en limitant votre reste à charge, Prévadiès vous conseille de demander plusieurs devis, de comparer les tarifs et les caractéristiques de l'offre !

Transmettez ces devis à la mutuelle qui calculera le remboursement auquel vous avez droit et vous en informera par courrier. Vous disposerez ainsi des éléments nécessaires à votre décision.

Auprès des dentistes et opticiens conventionnés, dispense des frais à hauteur de la participation de Prévadiès sur présentation de la carte mutualiste (elle démontre que vous avez des droits ouverts auprès de la mutuelle).

Programme la Santé de votre enfant

Programme de prévention et de promotion de la santé accompagnant les parents dans les 6 premières années du développement de leur enfant : rencontres et échanges avec des professionnels, participation à des rendez-vous pour former aux bons gestes de santé.

Pour en savoir plus, consultez : www.lasantedevotreenfant.fr.



Essentiel santé vous informe

Votre espace santé, prévention et bien-être sur www.prevadies.fr. Retrouvez des conseils et de l'information santé ! De nombreux articles, des fiches pratiques ainsi que plus de 200 vidéos pour mieux gérer votre santé au quotidien.

Essentiel Santé Magazine

Pour connaître l'actualité de la santé ainsi que nos dossiers complets réalisés par des experts, 5 fois par an, à votre domicile ou sur le site de la mutuelle.



Essentiel Santé Chez Vous

Par téléphone, des médecins généralistes sont à votre écoute. Ils vous apportent des conseils, vous informent et vous orientent en toute confidentialité. Pour accéder à ce service réservé aux adhérents, rendez-vous sur www.prevadies.fr, rubrique « Espace adhérent ».

Attention, ce service ne remplace pas une consultation médicale.

Priorité Santé Mutualiste

Ensemble de services de la Mutualité Française ouvert aux adhérents ainsi qu'à leurs proches, accessible par téléphone au 39 35 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe) ou sur www.prioritesantemutualiste.fr : informations sur la santé, aide à l'orientation vers des soins de qualité, programmes d'accompagnement personnalisés etc.



Appelez le :
3935
Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

et donnez votre code d'accès Prévadiès : **4291**.

Programme Avantages Harmonie

Le programme Avantages Harmonie vous offre des réductions ou des prestations à des tarifs préférentiels auprès de nombreuses enseignes liées au bien-être, au sport et aux loisirs. Retrouvez la liste des partenaires ainsi que des offres promotionnelles sur www.avantagesharmonie.fr.



Réseau national de services de santé mutualistes

Quelque 2 200 établissements ou services offrent au niveau national une gamme complète de soins et de produits de qualité, à des tarifs calculés au plus juste pour faciliter l'accès aux soins des adhérents et afin de répondre à de nombreux besoins liés à la santé. Ces services concernent notamment les domaines suivants : audition - dentaire - optique - pharmacie - accueil petite enfance - hébergement personnes âgées - établissements de santé - soins infirmiers...

Ils sont tous référencés sur le site de la Mutualité Française : www.mutualite.fr.